

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 tenue le 27 janvier 2021 à 18h30 en virtuel.

SONT PRÉSENTS

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Mesdames | |
| Myriam Allard | Parent |
| Claudine Clément | Enseignante |
| Stéphanie Désautels | Enseignante |
| Julie Foster | Parent |
| Édith Lacasse | Enseignante |
| Evelyne Lemire | Parent |
| Marie-Chantal Rouleau | Enseignante |
| Messieurs | |
| Richard Bilodeau | Parent |
| Anthony MacKinnon | Parent |
| Marc Rousson | Technicien au service de garde |

PARTICIPENT ÉGALEMENT

| | |
|-----------------|-------------------------|
| Mesdames | |
| Catherine Dubuc | Directrice |
| Hélène Robert | Membre de la communauté |

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Deux ajouts sont faits :
11.3 : Répartition des montants reçus/mesures protégées
12.6 : Consultation auprès des élèves

Il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau et appuyé par Monsieur Marc Rousson d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par Monsieur Anthony MacKinnon, appuyée par Madame

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

Evelyne Lemire, d'adopter le procès-verbal du 18 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

11.4 Soutien aux enseignants et enseignantes de l'école

Le président fait la lecture du point 11.4. Un suivi concernant l'avis juridique reçu suite à la demande au Secrétariat général du CSSPO est effectué. L'avis reçu de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) a indiqué que le président peut refuser d'inscrire un sujet à l'ordre du jour si le sujet n'entre pas dans les limites des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Le président mentionne que le CÉ supporte le travail des enseignants de l'école. À cet effet, il effectue une proposition de résolution.

« Les membres du Conseil d'établissement reconnaissent l'importance et la qualité du travail des enseignantes et des enseignants, du personnel de soutien et du personnel professionnel dans la réussite des élèves. Tout en reconnaissant le rôle et le mandat du Conseil d'établissement ainsi que son devoir de réserve, les membres du Conseil d'établissement sont d'avis que tous les membres du personnel doivent bénéficier des ressources nécessaires et des conditions favorables pour assurer un développement optimal tant au niveau pédagogique, social que personnel de l'ensemble des élèves de l'École des Cavaliers. »

Un membre enseignant mentionne que le code Morin indique que lors du dernier CÉ, la proposition aurait dû être votée en premier avant la contre-proposition. Par la suite, le membre enseignant prend la parole suite à la proposition du Président et lit un texte précisant la déception en lien avec la proposition faite lors du dernier CÉ.

CE #2021-14

Il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau, appuyée par Madame Myriam Allard, d'adopter la proposition.

Le vote est demandé par un membre.

Vote pour : 10 votes

Vote contre : aucun

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

5 personnes ont demandé à intervenir lors de la période du public.

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

Considérant que les règles de régie interne mentionnent qu'un maximum de 15 minutes est réservé pour cette période, le Président propose de prolonger la période afin d'avoir le temps d'écouter toutes les personnes. Tous les membres sont en faveur de cette proposition.

- Madame Danièle Bolduc, directrice de la nouvelle école secondaire 040 prend la parole. Elle fait le tour des écoles de son bassin afin de préciser le processus d'inscription pour élèves de la 6^e année. Elle souligne que l'école secondaire aura 3 volets, soit les sports (pas sport-étude, plutôt une exploration de plusieurs sports), les arts et la robotique. Les inscriptions auront lieu en ligne entre le 4 et 12 mars 2021. Pour communiquer avec l'école, elle fournit le courriel pour acheminer les questions : ecole040@cspo.qc.ca
- Monsieur Patrice Héroux-Mailhot mentionne que le CÉ a soulevé les passions cette année. Il souligne sa déception et il indique qu'il aurait aimé que le CÉ puisse entendre les enseignants avant d'effectuer une proposition pour avoir les appuis formels au lieu d'informel. Il aimerait savoir comment les parents vont appuyer les demandes des enseignants.
- Madame Sophie Beauchamp-Garneau mentionne être une nouvelle enseignante depuis peu et elle indique une incompréhension face au refus de vote du dernier CÉ. Elle souligne aussi sa déception face à l'appui.
- Madame Isabelle Poirier exprime sa déception par rapport au processus et toute l'énergie pour avoir un appui informel du CÉ.
- Madame Mélodie Legault, maman de 4 enfants qui ont ou fréquentent encore l'école, donne son opinion face aux demandes des enseignants en lien avec les négociations. Elle mentionne que les appuyer est important.

Le Président remercie les gens qui ont pris la parole.

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Richard Bilodeau prend le temps de remercier l'ensemble des membres pour leur implication et pour une discussion constructive et respectueuse.

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc partage les informations suivantes :

- Le 1^{er} bulletin va sortir dans la 1^{re} semaine du mois de février. Il sera disponible via le portail.
- Il y aura une semaine de thématique d'hiver au lieu d'un carnaval avant la relâche. L'information sera diffusée sous peu. L'activité permettra de faire bouger les enfants.

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

- Il y a un partenariat avec l'organisme « École de la vue » pour les élèves du préscolaire. C'est un dépistage de la vue qui aura lieu le 24 février prochain.
- Il y aura la reprise de la vaccination pour les élèves de la 4e année par le CISSSO.
- Il y aura aussi l'installation de télévisions au gymnase pour avoir accès à la technologie.
- La période d'inscription est en cours pour les nouveaux élèves du préscolaire. Les parents doivent prendre un rendez-vous via le site internet de l'école.
- La réinscription des élèves qui fréquentent déjà l'école se fera via le portail à partir du 10 février. L'information sera indiquée dans l'Info parents.
- La Semaine des enseignants se déroulera la semaine prochaine. N'hésitez pas à partager vos commentaires aux enseignants de vos enfants.

8. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Stéphanie Désautels indique qu'il y a de belles réussites mentionnées. Elle indique aussi que les collègues enseignants sont fatigués, en manque d'énergie malgré que ça fait que 3 semaines qu'ils sont de retour du congé des Fêtes.

9. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson partage les informations suivantes :

- Les 2 prochaines journées pédagogiques approchent. 85 inscriptions pour celle du 1er février. Des activités spéciales sont prévues, tout en respectant le budget et les différentes bulles.

•

10. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert, responsable de l'OPP partage les informations suivantes :

- Il y aura des dîners pizza aux 2 semaines selon la disponibilité de la salle polyvalente. Elle a fait les changements pour les nouvelles périodes de dîner. Elle indique avoir assez de bénévoles pour les dîners pizza.

11. DÉCISIONS

11.1 Consultation cadre budgétaire CSSPO

Madame Catherine Dubuc explique les principes du cadre budgétaire. Des échanges ont lieu. Suite à ces échanges, Mme Dubuc mentionne qu'elle se doit de mentionner les besoins de l'École des Cavaliers au CSS.

CE #2021-15

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
- **CONSIDÉRANT** la présentation du cadre budgétaire 2021-2022 effectuée par la direction de l'établissement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le cadre budgétaire 2021-2022 du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tel que présenté.

CE #2021-16

11.2 Plan de lutte 2020-2021

Madame Catherine Dubuc fait la présentation du plan de lutte de l'école et des 3 objectifs pour cette année. Elle explique comment les résultats du sondage ont été obtenus. Il y a un nouvel outil standardisé qui sera utilisé dans le futur pour remplacer l'ancien questionnaire. Il y aura des formations offertes au personnel et surveillants. Suite à la présentation, des questions sont soulevées sur l'importance de la gestion des conflits auprès des élèves. Un membre enseignant mentionne qu'il y a déjà des ateliers disponibles pour favoriser les bons comportements et la communication non violente. Également, un membre parent souligne l'importance d'offrir un atelier aux parents pour mieux les outiller.

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte de l'école conformément à l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- **CONSIDÉRANT** que le plan de lutte a été élaboré en collaboration avec le personnel de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Édith Lacasse, appuyée par Madame Myriam Allard, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le plan de lutte pour 2020-2021 tel que discuté.

CE #2021-17

11.3. Répartition des montants reçus – mesures protégées

Madame Catherine Dubuc explique l'ensemble des mesures protégées pour la présente année scolaire. Une nouvelle mesure vient d'être octroyée

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

« Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires ». Elle mentionne le montant reçu et la façon dont les sommes sont dépensées. Des discussions ont lieu concernant la mesure en lien avec les élèves doués. Les membres soulignent l'importance que l'École des Cavaliers puisse pouvoir bénéficier de ces sommes considérant les besoins de la clientèle ayant un haut potentiel.

- **CONSIDÉRANT** la reddition de compte demandée par le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur relativement à la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées et protégées ;
- **CONSIDÉRANT** le document déposé lors de la rencontre et annexé à la présente relativement à cette reddition de compte ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Édith Lacasse, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE CONFIRMER** que le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures protégées, un montant de 49 246 \$.

12. INFORMATIONS

12.1. Informations du Comité de parents

Monsieur Richard Bilodeau partage les informations suivantes :

- La dernière rencontre a eu lieu hier. Le calendrier scolaire 2022-2023 est en consultation. Les commentaires sont appréciés d'ici fin février.
- Un nettoyage des conduits de ventilation est prévu dans les écoles de la CSSPO, dont des Cavaliers. Plusieurs firmes ont été retenues afin d'effectuer les travaux à l'extérieur des heures d'écoles.
- Une mise à jour de l'école 037 a été faite.
- Un parent a fait une présentation d'une école écologique dans la Forêt Boucher. Monsieur Richard Bilodeau va partager cette présentation.
- La prochaine rencontre du comité de parents de la CSSPO aura lieu le 23 février 2021.

12.2. Formation obligatoire pour les membres

Monsieur Richard Bilodeau présente la formation obligatoire et les modalités. Toutes les informations sont sur le site internet du ministère. Quelques capsules et documents sont à regarder. Des discussions ont lieu concernant les modalités de la formation. Les membres s'engagent à suivre

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

la formation avant la prochaine rencontre. Par la suite, les membres pourront décider d'en discuter ensemble. Un membre enseignant mentionne qu'il y a place à interprétation des lois et qu'il faudra avoir de l'ouverture en lien avec la formation si le CÉ décide d'en discuter par la suite. Le Président précise que la formation a été réalisée par le ministère avec la collaboration des différents partenaires, dont la FAE.

Madame Dubuc mentionne qu'un FORMS sera envoyé aux membres en même temps que le lien. Le FORMS devra être rempli par les membres suite au visionnement des différentes capsules. .

12.3. Formation d'un comité de travail pour le traiteur

Madame Catherine Dubuc mentionne qu'il faudrait former un comité pour travailler sur le dossier du traiteur pour la prochaine année. Elle propose que 2 membres du CÉ puissent participer à ce comité. Madame Myriam Allard et Monsieur Anthony MacKinnon se proposent pour participer à ce comité.

Cette semaine, le traiteur Indocile a communiqué avec l'école afin de vérifier notre intérêt à reprendre le service d'ici la fin de la présente année scolaire. L'Indocile a mentionné qu'une personne serait disponible pour remettre les repas à la salle polyvalente.

Suite aux discussions, tous les membres sont en faveur de ne pas reprendre le service considérant la situation de la pandémie, toutes les mesures sanitaires à mettre en place et l'ensemble des différentes tâches effectuées par les membres du personnel.

12.4. Suivis pour le terrain synthétique

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'appel d'offres sera lancé sous peu. Un des critères dans l'appel d'offres sera que le terrain soit installé à l'été 2021!

12.5. Rapport annuel

Madame Catherine Dubuc s'excuse d'avoir oublié d'envoyer le rapport annuel du CSSPO lors de l'envoi des documents par courriel. Elle souligne les grandes lignes du rapport :

- Défis : décrochage scolaire et départs pour écoles privées.
- Forces : taux diplomation élevé pour les élèves qui restent au CSSPO.

12.6 Consultation auprès des élèves

Monsieur Richard Bilodeau précise qu'il y a un devoir de consulter les élèves suite aux modifications de la LIP. La consultation des élèves permettra d'améliorer certains aspects à l'école. Un membre enseignant mentionne qu'un conseil des élèves formé d'élèves 5^e et 6^e année pourrait

| | |
|---|--|
| Initiales du président ----- Initiales de la directrice | Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers |
|---|--|

être souhaitable pour les années à venir. M Bilodeau demande aux membres de penser aux sujets sur lesquels le CÉ souhaite consulter les élèves ainsi qu'aux différentes modalités de consultation. Le sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre.

13. VARIA

Aucun sujet

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau que la séance soit levée à 21h19.

La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2021 à 18h30.

Richard Bilodeau
Président

Catherine Dubuc
Directrice